

Le 25 mars 2021

Contrat de Ville : un appel à projets élargi aux 25 communes de l'agglomération

Thonon Agglomération et ses partenaires lancent un appel à projets commun dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs définis dans le Contrat de Ville. Prioritairement en faveur du quartier prioritaire de Collonges-Sainte-Hélène, ce dernier a été renforcé et prolongé jusqu'en 2022.

Le protocole d'engagements renforcés et réciproques donne une nouvelle impulsion à ce dernier en affirmant la volonté de **renforcer certaines priorités (emploi, santé, activité du conseil citoyen) et d'investir de nouveaux champs d'actions (insertion par le sport, accueil de la petite enfance, développement de la mobilité, habitat, accès au numérique).**

Cet appel à projets concerne d'abord le quartier prioritaire de Collonges-Sainte-Hélène. **En 2021, la zone bénéficiaire de cet appel à projets est néanmoins élargie à l'ensemble des quartiers d'habitat social des 25 communes l'agglomération.** Date limite d'envoi des candidatures : 25 avril 2021.

Plus d'infos et dossiers de candidature sur www.thononagglo.fr (Rubrique Actualités)

CONTACT PRESSE :

Cédric Joly

+33 (0)4 50 31 25 00 | c-joly@thononagglo.fr